

aux jeunes que c'est correct de fumer et de se moquer de la loi. Le moment venu, je voterai donc contre le projet de loi.

**M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk):** Monsieur le Président, j'ai trouvé la déclaration du député fort intéressante. On dirait que c'est la même personne qui a écrit tous les discours des députés d'en face et que tous les réformistes, sans exception, ont été mal informés.

Le député a dit que ce problème concernait l'est du Canada. Je me demande où il a pris ce renseignement. Il sait que c'était un problème important en Alberta. Nous avons reçu un certain nombre de plaintes de gens non seulement de cette partie du pays, mais aussi de partout. La contrebande était un problème généralisé qui touchait toutes les provinces.

D'autres députés d'en face ont dit que nous avons échoué à cet égard et le député a dit, hier, que cela avait fait augmenter la consommation de tabac. Ça m'a intrigué. J'ai donc appelé Statistique Canada aujourd'hui pour savoir ce qu'il en était. Selon Statistique Canada, les Canadiens ont fumé environ 3,6 milliards de cigarettes au cours de l'année qui s'est terminée en avril 1994, comparativement à environ 4,3 milliards de cigarettes l'année d'avant. Il semble que la consommation de tabac a énormément diminué. Cela tient en grande partie aux politiques que le gouvernement a adoptées et surtout à l'excellent travail que la ministre de la Santé a accompli.

L'une des choses que ces députés semblent laisser entendre tout le temps, c'est qu'il s'agit simplement d'un problème d'autochtones, qu'il existe, en quelque sorte, deux systèmes juridiques dans notre pays, l'un pour les autochtones et l'autre pour les autres Canadiens. Je trouve plutôt troublant que des députés puissent laisser entendre cela. Il n'y a pas deux systèmes de lois dans ce pays. Nous avons un ensemble de lois pour tous les Canadiens.

Il y avait un problème avant notre arrivée au pouvoir. La GRC avait du mal à faire face à certaines situations dans certaines réserves. Je souhaiterais que les députés de l'autre côté aillent visiter ces réserves. La situation n'est pas aussi simple. Ce n'est pas en envoyant des agents de la GRC qu'on va régler le problème de ces gens. Ce sont de braves gens. Ce sont des Canadiens et la majorité de ceux qui vivent sur les réserves respectent la loi. Ils voudraient que tous les Canadiens sachent qu'ils sont des citoyens respectueux de la loi. Certes, il existe des problèmes sur les réserves. Certes, il s'y trouve des personnes qui ne font pas cas de la loi.

Lorsqu'il a introduit ce projet de loi, le gouvernement s'est engagé à veiller à ce que la GRC soit envoyée sur ces réserves pour régler les problèmes. Le député se trompe quand il suggère que nous devrions en quelque sorte militariser les réserves, y envoyer la police, et subjuguier ces gens par la force pour mettre fin à la contrebande.

• (1715)

Cela ne ferait que créer de l'animosité, de la méfiance. Ce ne serait pas un bon exemple pour les Canadiens.

### *Initiatives ministérielles*

Le député croit-il vraiment qu'il existe plusieurs systèmes de lois dans ce pays, ou est-ce pour se conformer à la ligne du Parti réformiste qu'il dit cela? Croit-il vraiment qu'il y a dans ce pays des Canadiens. . .

**M. Strahl:** Croyez-vous vraiment à votre question?

**M. Speller:** Oui, j'y crois. Le député pense-t-il vraiment qu'il existe plusieurs systèmes de lois dans ce pays? Dans ce cas, que propose-t-il afin de régler les problèmes qu'il a décrits?

**M. Williams:** Monsieur le Président, après tout cela, je devrais avoir droit à 15 minutes de plus.

Le député a parlé de désinformation, mais je crois que toute la désinformation provient de l'autre côté de la Chambre. Les faits dont nous avons parlé correspondent à la réalité. Mon collègue a cité des chiffres de Statistique Canada. Si on prête attention aux dates, il comparait visiblement les chiffres qui s'appliquaient avant le dépôt du projet de loi C-32, avant que le gouvernement ne réduise les taxes d'accise.

Je ne doute nullement que le tabagisme va prendre de l'ampleur par suite de la réduction importante du prix des produits du tabac. Statistique Canada montre qu'il existe un lien direct entre l'un et l'autre. Je suis convaincu que le tabagisme va augmenter, en particulier chez les jeunes et surtout, comme on le constate maintenant, chez les jeunes femmes.

Pour ce qui est des autres points soulevés par mon collègue, il parle de plusieurs ensembles de lois au Canada. Hier, nous avons tenté de le faire comprendre aux députés d'en face, mais nous n'avons pas pu parce qu'ils ont eu recours à la clôture.

Le ministre des Affaires indiennes et du Développement du Nord a déposé un projet de loi qui soustrait les autochtones de ce pays, au Yukon et ailleurs, aux termes des accords visés dans les projets de loi C-33 et C-34, à l'application de la Charte des droits, contrairement à tous les autres Canadiens. Il y a donc clairement au Canada deux ensembles de lois pour deux groupes distincts, et cela, à la grandeur du pays et dans le cas plus restreint des réserves qui chevauchent la frontière.

Je me rappelle que le ministre de la Défense nationale était présent au débat qui avait fait suite aux tirs dirigés contre un hélicoptère qui effectuait, au-dessus d'une réserve, un vol de surveillance relié à la contrebande du tabac. Le gouvernement avait très peur de prendre des mesures et le ministre avait déclaré que l'incident n'était pas grave, puisque l'hélicoptère n'avait pas été atteint par les projectiles.

Voilà que le ministre de la Défense nationale, qui a toutes les ressources à sa disposition, déclare qu'on peut tirer sur nous, à condition de ne pas nous toucher, car nous ne tenons pas à riposter. Pourtant, quiconque au Canada s'en prendrait aux biens ou au personnel du gouvernement aurait à en répondre en justice.

En réponse à la question du député, la désinformation vient de l'autre côté. Regardez les faits. La situation est sérieuse.